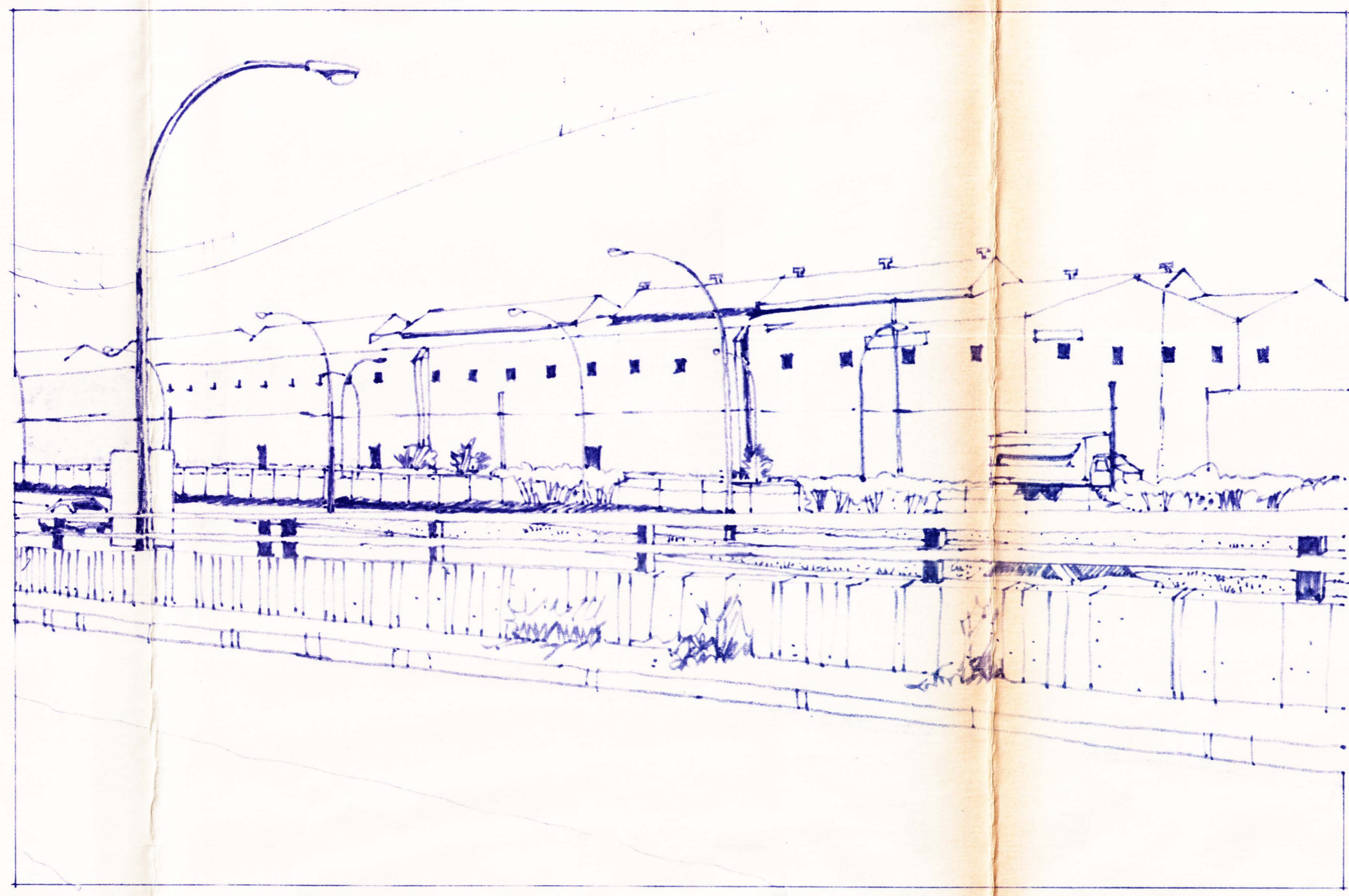
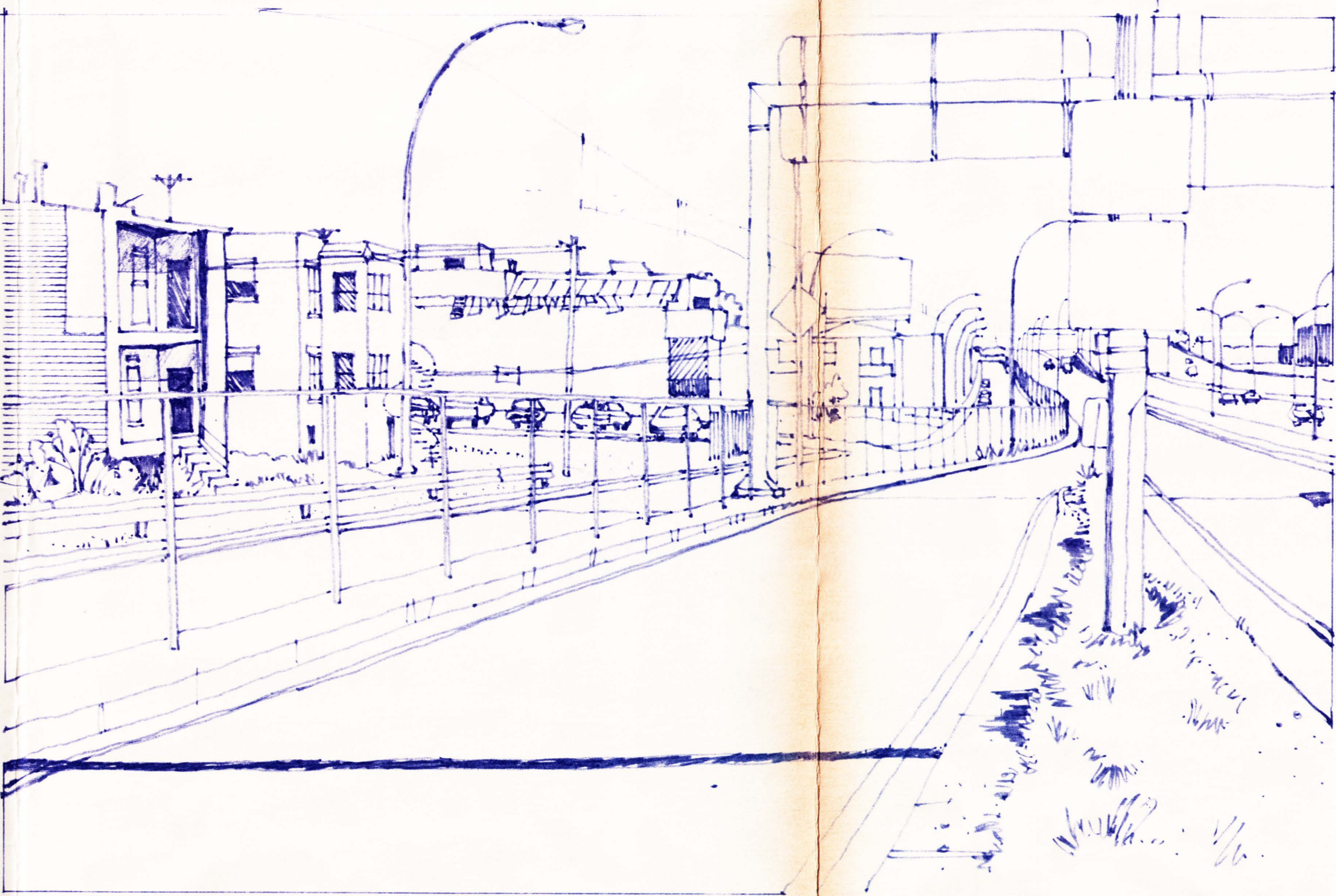


- MÉGASTRUCTURE INDUSTRIELLE
- BÂTIMENT EN CONTINU; DE GRANDE ÉCHELLE
- GRANDE HOMOGENÉITÉ ARCHITECTURALE
- MATÉRIAUX: MÉTAL ARCHITECTURAL
- ABSENCE DE VÉGÉTATION SIGNIFICATIVE



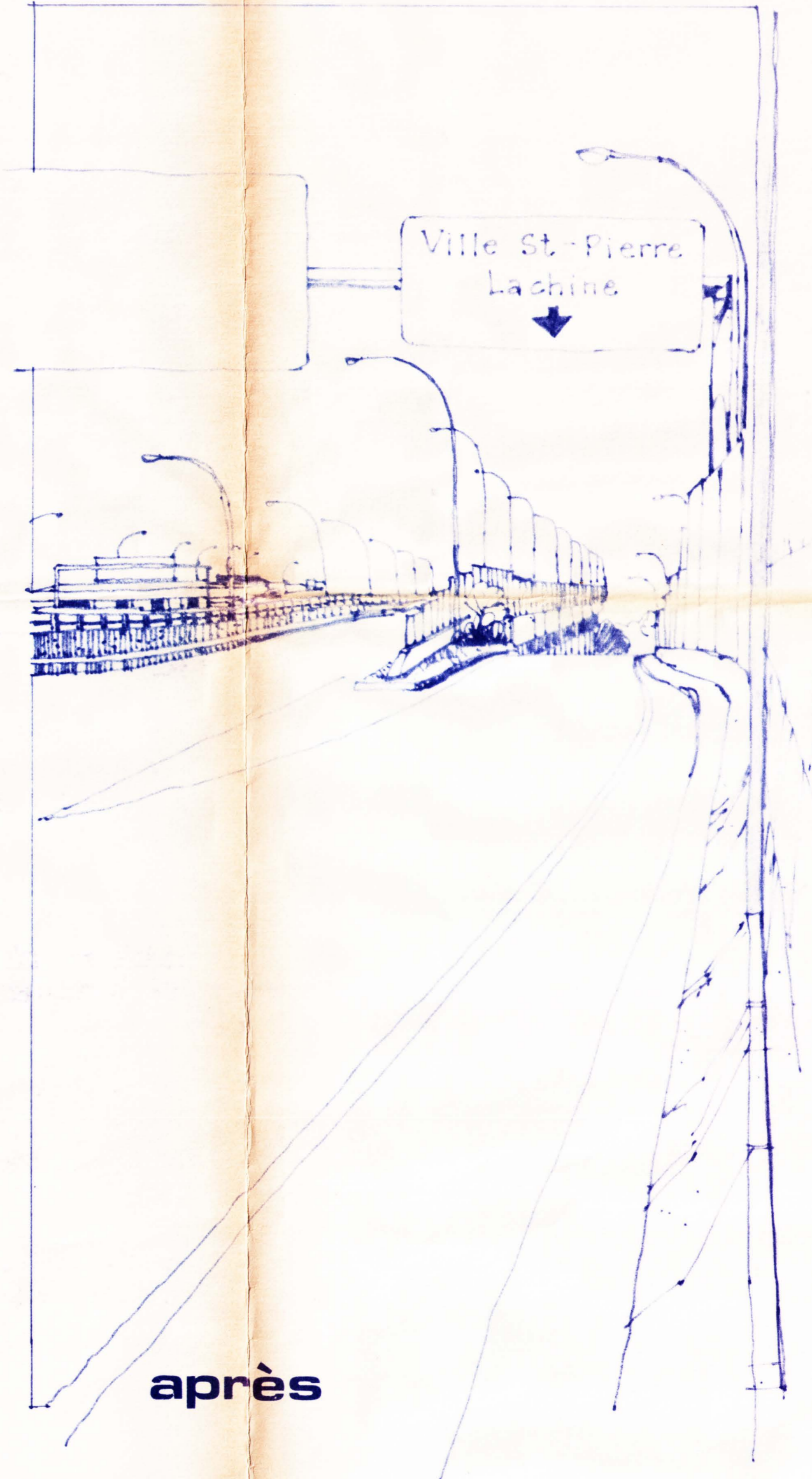
côté sud



côté nord

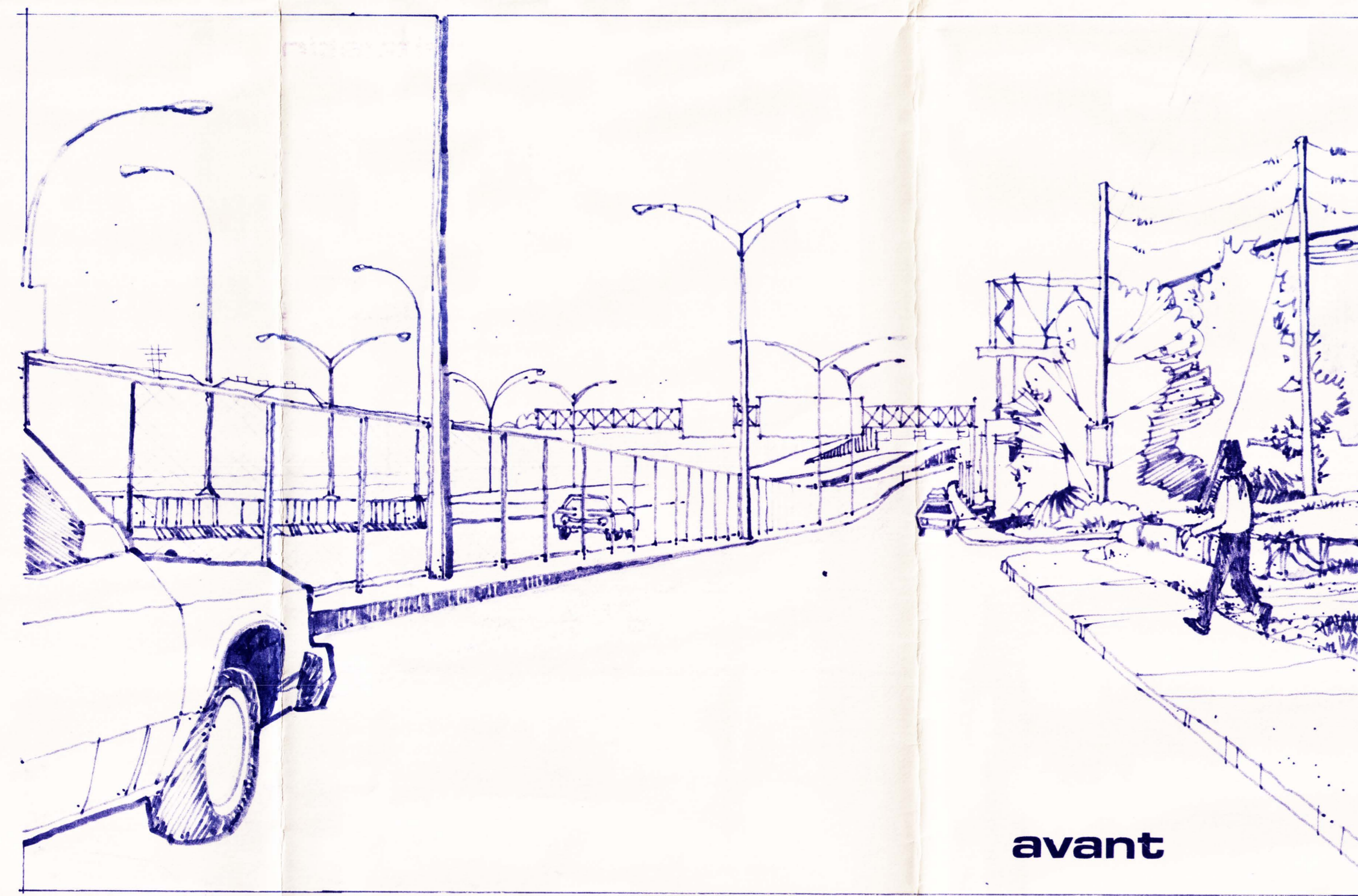
ANALYSE PHYSICO-SPATIALE

- MÉLANGE D'INDUSTRIES LÉGÈRES, DE COMMERCES ET DE RÉSIDENCES DE FAIBLE À FORTÉ DENSITÉ
- BÂTIMENTS D'ÉCHELLE TRÈS VARIABLE DE UN À QUATRE ÉTAGES
- GRANDE DIVERSITÉ ARCHITECTURALE
- ENCOMBREMENT VÉGETAL DÙ À L'AFFICHAGE, LA SIGNALISATION ET LES SERVICES AÉRIENS



après

TRANSITION



avant

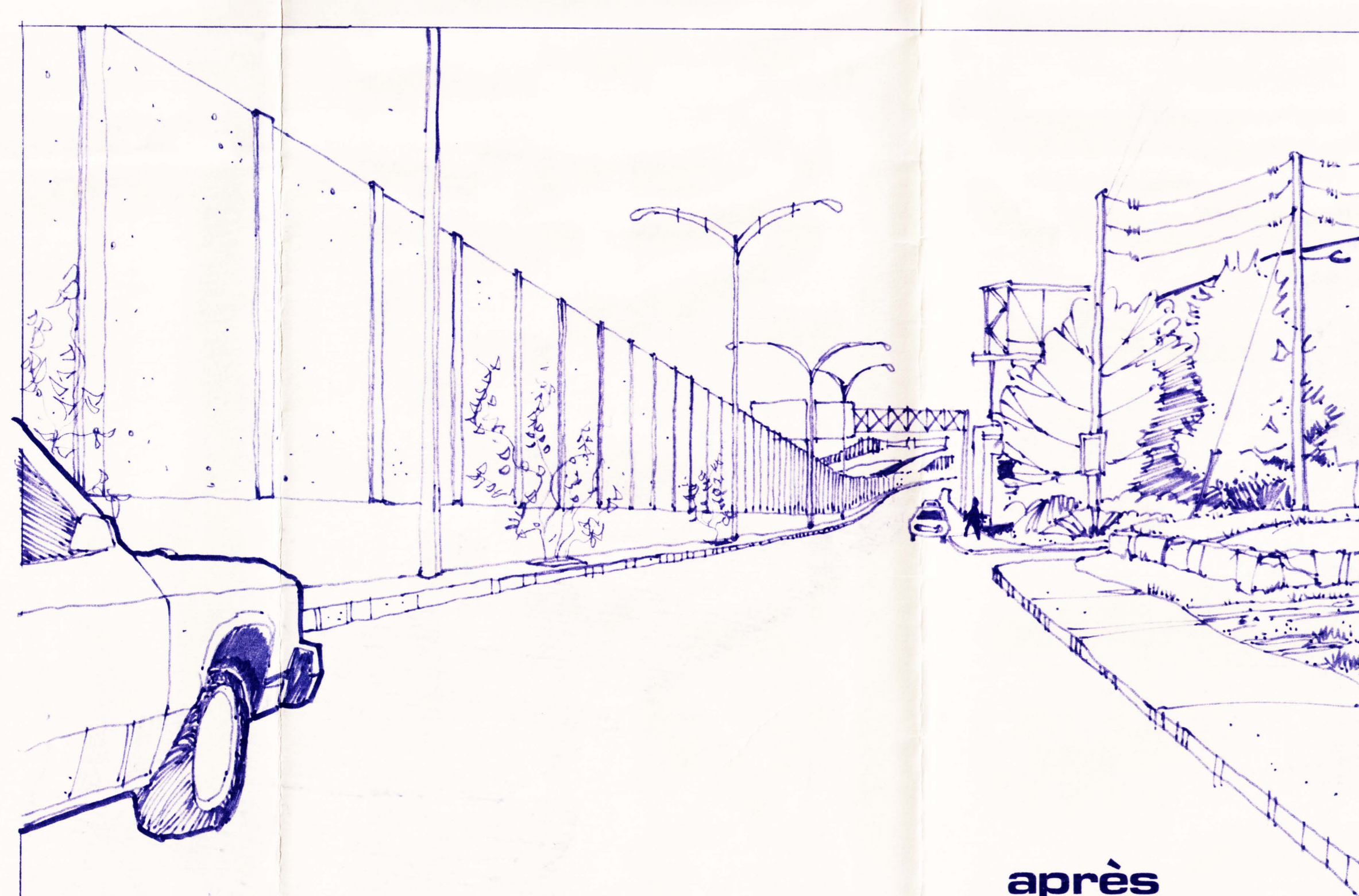
situation

- GÉOTEUR COURANT DE L'AVENUE 501 M JUSQU'À LA SORTIE POUR LA 5^{ÈME} AVENUE (475 MÈTRES)

description du milieu d'implantation

- ESPACE DE 1,2 MÈTRES COMPARTÉ ENTRE LA VOIE DE SERVICE ET LA RUE RICHMOND
- TERRE-PLEIN BÉTONNÉ ET SURMONTÉ D'UNE CLÔTURE À MAILLES DE CHAÎNE DE 1,8 MÈTRES DE HAUTEUR

CAS A



après

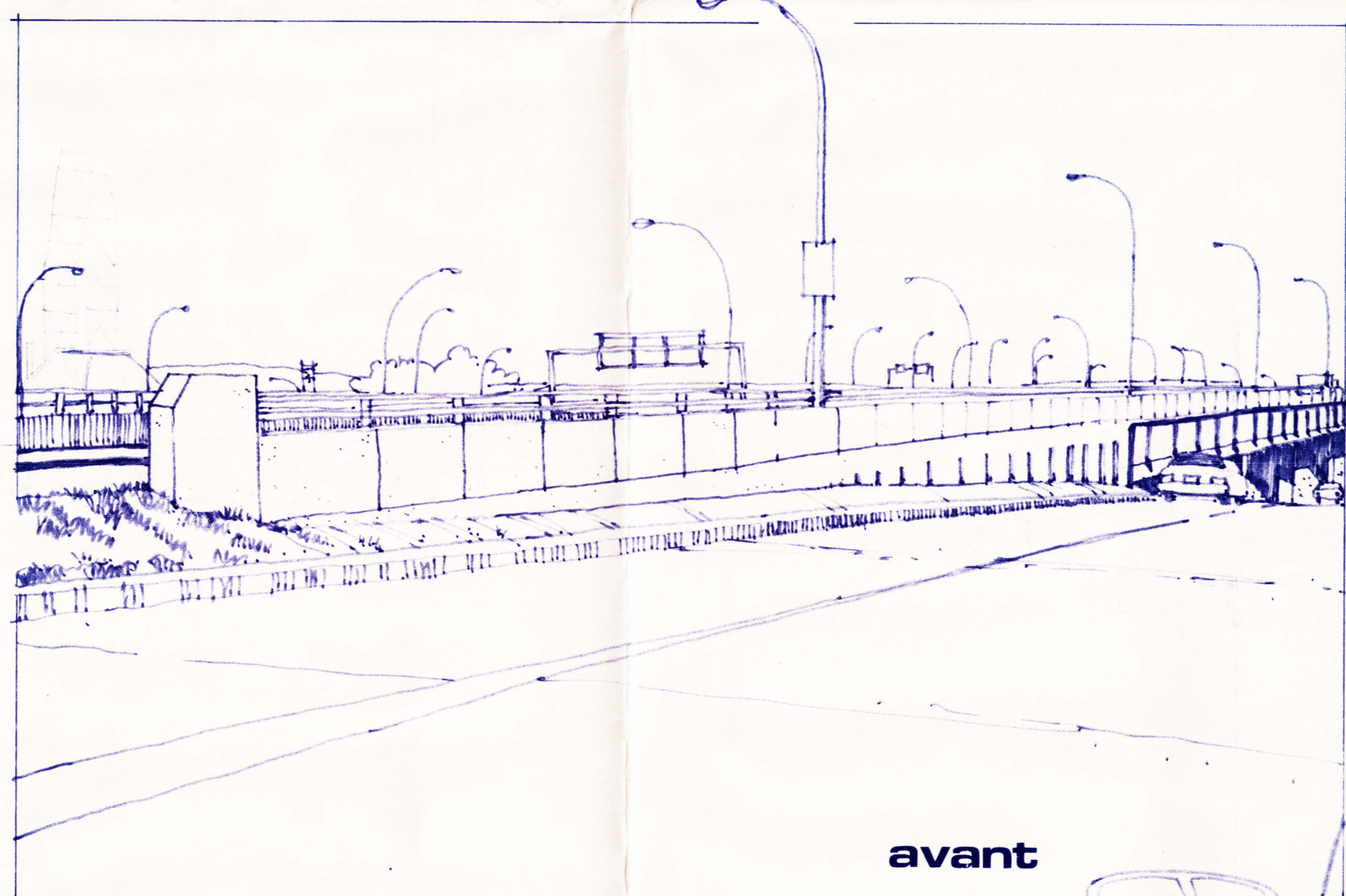
impacts visuels

a) OBSERVATEURS FIXES

- ÉCRAN ANTI-BRUIT PROPOSÉ À UNE DISTANCE DE 13 À 15 MÈTRES DES RÉSIDENCES
- IMPACT VISUEL MAJEUR
- PAR LA PRÉSENCE DES HAUTS BÂTIMENTS INDUSTRIELS SITUÉS DE L'AUTROÛTE, LA PÉRIÈRE VISUELLE CAUSÉE PAR L'ÉCRAN N'EST PAS DRAMATIQUEMENT AGGRAVÉE

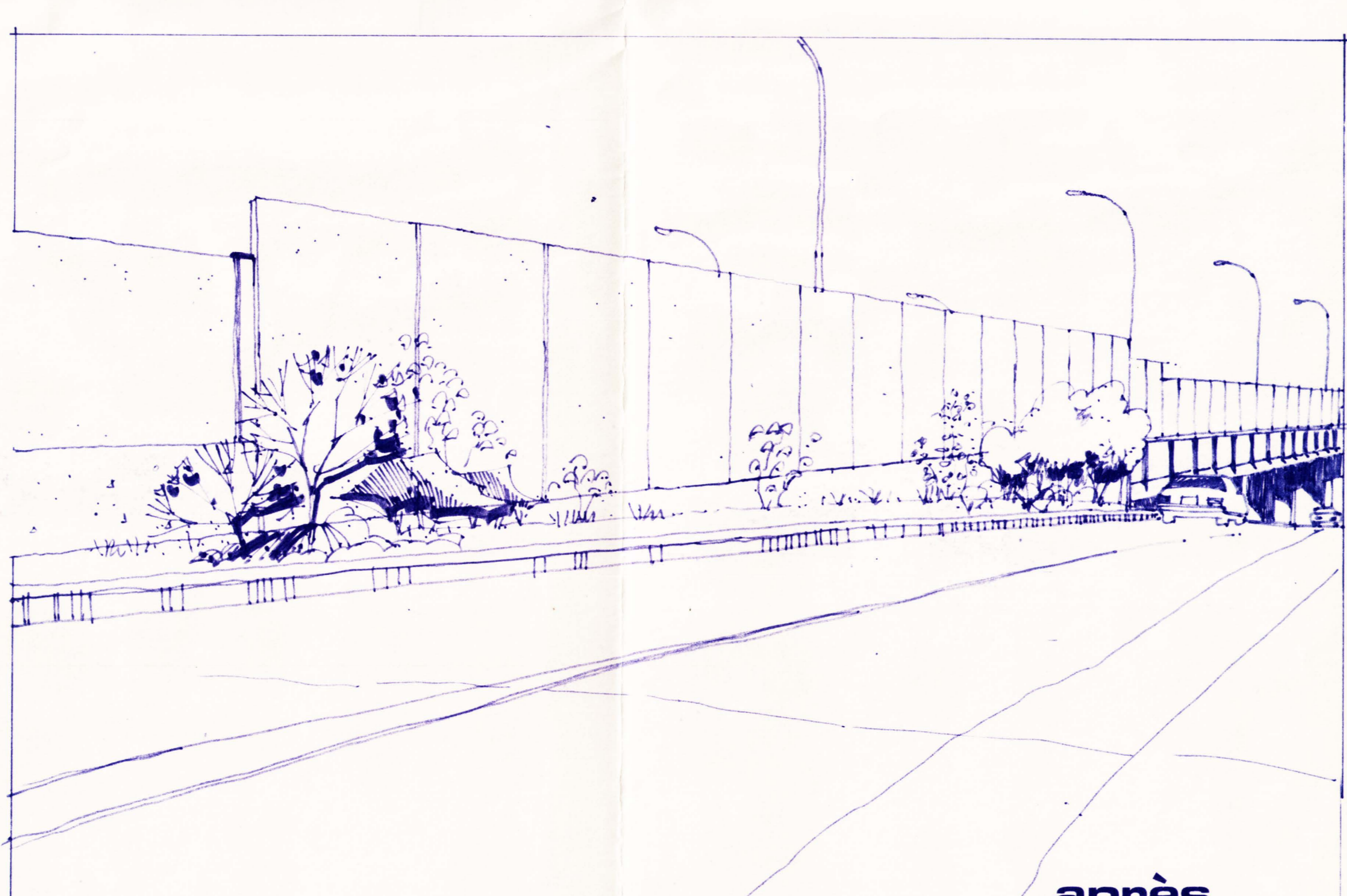
b) OBSERVATEURS MOBILES

- ÉCRAN AU NIVEAU DE LA ROUTE
- ÉCRAN ADJACENT À LA VOIE DE SERVICE, IMPACT VISUEL IMPORTANT POUR LES USAGERS
- ÉCRAN SITUÉ DE 13 À 20 M. DE L'AUTROÛTE
- IMPACT VISUEL MINEUR POUR LES AUTOMOBILISTES VOYAGANT SUR L'AUTROÛTE



avant

CAS B



après

situation

- TERRE-PLEIN ET PARAPET LONGÉANT LA MONTEE POUR ATTENDRE LA ROUTE 20 ET LE PONT MERRET

description du milieu d'implantation

- TERRE-PLEIN GAZANNÉ D'ENVIRON 45 MÈTRES DE LONGUEUR PAR 2 MÈTRES DE LARGEUR
- PARAPET DE SÉCURITÉ LONGÉANT LE TABULÉ DE LA VOIE ÉLEVÉE

impacts visuels

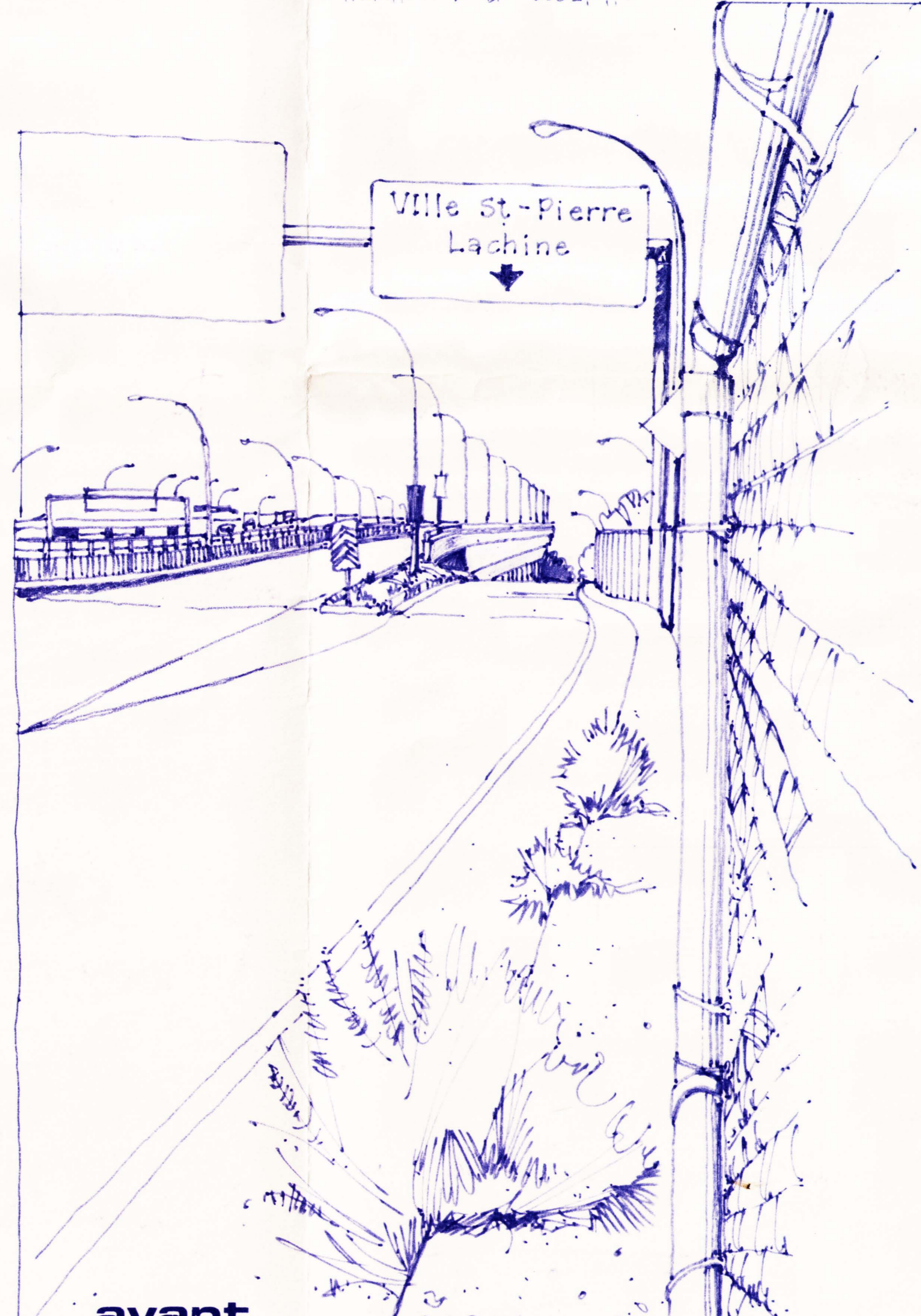
b) OBSERVATEURS MOBILES

- ÉCRAN PROPOSÉ À PLUS DE 15 M DE L'AUTROÛTE ET DÉGAGÉ DE PÉRIÈRE LA MONTEE POUR LA 100
- IMPACT VISUEL MINEUR POUR LES USAGERS DE L'AUTROÛTE
- ÉCRAN PROPOSÉ SUR TERRE-PLEIN DIVISANT LA ROUTE POUR LA 5^{ÈME} AVENUE ET LA MONTEE POUR LA 100, AINSI QU'UN ÉCRAN FIXE AU PARAPET
- IMPACT VISUEL IMPORTANT POUR LES USAGERS DE LA SORTIE ET DE LA MONTEE

a) OBSERVATEURS FIXES

- ÉCRAN ANTI-BRUIT PROPOSÉ À UNE DISTANCE DE 20 À 25 MÈTRES DES RÉSIDENCES
- AINSI QU'UN ÉCRAN DE 2,4 M SUR LA VOIE ÉLEVÉE, IMPACT VISUEL IMPORTANT

- mesures de mitigation**
- CAS A**
- OBSERVATEURS FIXES
- SIMPLICITÉ ARCHITECTURALE
 - EMPLOI DE PLANTES GRIMPANTES POUR ADOLIR LES OUVRAGES
- OBSERVATEURS MOBILES
- EMPLOI DE MATÉRIAUX TEXTURÉS
 - EMPLOI DE COULEUR EN HARMONIE AVEC LE SYSTÈME ROUTIER
 - COMBINAISON SIMPLE, RESPECTANT L'INTERVENTION
 - ATTENTION PARTICULIÈRE À LA SÉCURITÉ
- CAS B**
- OBSERVATEURS FIXES
- MATÉRIAUX EN HARMONIE AVEC L'ÉCRAN VOISIN
 - ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE À ÉVALUER AVEC SOIN
 - MATÉRIAUX LÉGERS EN VERTU DU PROBLÈME DE SÉCURITÉ
 - SIMPLICITÉ DES LIGNES
 - INTÉGRATION DU TRAITEMENT DE L'ÉCRAN COMME PARTIE INTÉGRANTE DU PARAPET ET DE LA GÉOMÉTRIE
 - TRAITEMENT BLANC AU PROJET DE RESTAURATION DE L'ÉCHANGEUR
 - PRÉFÉRENCE DE PLANTATION
 - EMPLOI DE COULEURS PASTELS
- OBSERVATEURS MOBILES
- INTÉGRATION MAXIMALE DE L'ÉCRAN AU PARAPET ET À LA CHAUSSEE
 - SIMPLICITÉ DES LIGNES
 - ATTENTION À LA SÉCURITÉ



avant

Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement

parent latreille + associés
architectes paysagistes / aménagistes
planification régionale • design urbain • loisirs et récréation • études d'environnement

les laboratoires industriels et commerciaux inc.
190 Benjamin-Hudon Québec ST-LAURENT H4N 1H9 Canada

ÉTUDE D'IMPACT VISUEL

Autoroute 20
Ville Saint-Pierre

17/09/85

dessiné par L. SAINT-PIERRE
échoie AUCUNE

17/09/85

7 FIGURE NO. 6